

MERCREDI

15

SEPTEMBRE
1943

89^e ANNEE.
N° 68

Journal du Lot

80 c. ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredis & les Samedis - Dir. : A. COUESLANT † (1863-1942)

CAHORS

LES CANONS DES FUSILS VONT ETRE RENDUS

Une mesure est en cours d'exécution dans notre ville ainsi qu'elle a été effectuée en plusieurs autres départements. Nous voulons parler de la restitution à leurs propriétaires des armes déposées dans les mairies.

Plus exactement, il s'agit de la restitution aux intéressés d'une partie de leurs armes : les canons de fusil. Ainsi se trouvera limitée l'importance du dépôt total ce qui permettra sans doute le classement plus pratique et mieux ordonné du stock très important que représentent encore les crosses et autres pièces du mécanisme restant.

Cette mesure sera agréable aux possesseurs de ces armes, sans leur donner la pleine satisfaction à laquelle ils aspirent. Ils se doutent que leurs armes, auxquelles les chasseurs sont très attachés, ne pouvaient rien gagner à rester amassées dans des dépôts où le moins qu'on puisse dire est qu'elles risquaient de n'être pas bien entretenues. En recouvrant l'une des parties les plus précieuses de leurs fusils nos Nemrods pourront en assurer ce bon entretien non sans quelque regret en pensant aux chasses perdues !

Mais pour rendre à leurs possesseurs les canons de fusil il a fallu prendre des dispositions pratiques avec un personnel qu'il n'a pas été très facile de recruter et procéder à des classements dans un local disposé à cet effet.

Pour l'instant il peut suffire à nos chasseurs d'attendre qu'ils rentrent en possession de cette partie de leur arme, sans trop d'impatience puisqu'au si bien ce n'est pas tout de suite qu'ils pourront reprendre les parties de chasse et alimenter de gibier la table familiale.

Incendie d'un camion chargé de papier

Un camion à gazogène appartenant à M. Farge, négociant à Cahors, a pris feu vendredi vers midi, dans la côte d'Espère, à 12 km. de Cahors.

Une équipe de sapeurs-pompiers sous le commandement de M. Theil, lieutenant, s'est rendue sur les lieux. Le camion incendié chargé de bandes et de rognure de papier a été complètement brûlé. Grâce aux efforts des pompiers, les bois voisins menacés par le feu ont pu être préservés. Les dégâts s'élevaient à 350.000 francs.

Nous déplorons ce sinistre qui dans l'état actuel de notre économie nationale va priver l'industrie papetière d'une matière de récupération indispensable et d'autre part va porter un ralentissement certain à l'activité de la firme Farge qui assure la récupération de matières de tous ordres dans notre département.

Alcool à brûler

Une distribution supplémentaire d'un demi-litre d'alcool à brûler aura lieu du 15 au 30 septembre inclus pour les titulaires de la carte d'alcool. Le pérole de septembre sera distribué à la même date.

A qui la veste ?

Il a été trouvé dans la nuit de dimanche à lundi de Rostassac à Cahors une veste d'homme. La personne qui l'aurait perdue pourra la réclamer au 3, rue Neuve St-Barthélémy, Cahors.

Vol de 130 litres d'huile

Ainsi que nous l'avons mentionné dans la nuit du 7 au 8 septembre un vol de 130 litres d'huile fut commis chez M. Lambert, négociant, dans son garage, rue Lastié.

Une enquête fut ouverte par la police qui appréhenda un employé de M. Lambert, nommé Mabou Jacques, sur lequel pesaient des soupçons.

Interrogé par M. Bardy, commissaire de police, sur son emploi du temps durant la nuit du vol, diverses contradictions furent relevées par ce magistrat.

D'autre part, une perquisition faite à son domicile, permit de découvrir un bidon vide reconnu par M. Lambert comme lui appartenant.

Malgré ses réticences cet individu qui est titulaire de trois condamnations pour vol a été déferé au Parquet puis écroué à la prison.

Arrestation

Le service de la Sûreté de Cahors a appréhendé dans la journée du 10 septembre le nommé Khatiti Laadjal, requis civil, lequel placé à l'hôpital de Cahors, s'était évadé de cet établissement. Il a été conduit à Marseille où il sera interné au camp Lyautey.

Arrestation d'un voleur de vélos

Vendredi vers 9 heures M. Bardy commissaire de police, remarquait la présence devant l'Hôtel de la Poste, d'un individu à mine suspecte. Il alerta deux inspecteurs qui se rendirent sur les lieux.

Effectivement peu après ils virent l'individu tenter par deux fois de s'emparer d'un vélo. Mais n'ayant pu y parvenir, notre individu descendit la rue Wilson, pénétra dans un couloir de maison, pour en sortir peu après en possession d'une bicyclette.

Les policiers aussitôt l'appréhendèrent et le conduisirent au commissariat.

Interrogé par M. le commissaire il déclara se nommer Alphonse Bourhé, 24 ans, demeurant à Ste-Bazelle (Lot-et-Garonne) et avoir été venu à Cahors pour voler un vélo.

Une vérification de ses papiers d'identité a permis de constater qu'ils étaient falsifiés. Il a été écroué à la prison.

La réforme des Comités d'Organisation

Le secrétaire d'Etat à la Production industrielle vient de décider de procéder à une importante réforme des comités d'organisation.

Nous ne croyons pas qu'il s'agisse là d'une affaire d'ordre technique à laquelle ne peut s'intéresser qu'une mince catégorie de Français. En réalité, cette réforme complète celle qui a eu pour conclusion la constitution des organismes de la Charte du Travail.

C'est tout le labeur français qui en reçoit les bénéfices, c'est toute l'activité productive de la France qui s'en trouve avantagée.

Une telle réforme était souhaitée par tout le monde du travail et en y procédant M. Bichelonne a rendu un grand service au pays.

Approuvée par le Maréchal, chef de l'Etat, et par M. Pierre Laval, chef du gouvernement, la réforme des comités d'organisation assurera l'équilibre entre la direction de chaque branche de l'industrie française et les groupes industriels et commerciaux constituant cette industrie.

Le gouvernement de la Révolution nationale vient donc d'attester, une

fois de plus, sa sollicitude et sa vigilance à l'égard de tout ce qui touche à l'économie française.

Mais il faut ne jamais oublier qu'il importe que chacun de nous ait la ferme conviction que cette sollicitude et cette vigilance gouvernementales resteraient inefficaces si nous n'y ajoutions notre effort de compréhension et de bonne volonté.

Nous ne sauvons pas un homme malgré lui. On ne sauve pas un faible s'il ne s'y prête ou, plutôt, s'il ne met tout en œuvre pour procéder à son salut.

Dans chaque spécialité, à chaque degré de l'activité nationale, des devoirs spéciaux s'imposent aux Français qui y participent.

Mais au-dessus de ces devoirs tracés par la compétence, un devoir général prime tout, et c'est l'adhésion aux règles de la discipline commune que nous impose la légitime autorité des gouvernants, comme elle leur est imposée par les nécessités présentes.

Il est possible que ces nécessités deviennent de plus en plus rudes. Elles ne seront jamais au-dessus de la volonté et de la capacité des bons Français.

CHRONIQUE DU LOT

PRODUCTEURS D'OLEAGINEUX

A la suite d'une récente circulaire administrative relative à la suppression des matières grasses aux agriculteurs et bénéficiaires de l'abatage familial, certains producteurs d'oléagineux ont cru comprendre que leurs parts réservataires d'huile ne seraient pas attribuées. Il n'en est rien, les parts restent fixées comme auparavant :

9 kg. d'huile pour 100 kg. de colza ou navette d'hiver ;
6 kg. d'huile pour 100 kg. de colza ou navette de printemps.
4 kg. d'huile pour 100 kg. de tournesol.

A la remise de vos graines aux organismes stockeurs vous recevrez un bon de livraison d'huile à recevoir rapidement, ayant déjà été débloqué. — Service des oléagineux.

AUX PRODUCTEURS DE TOURNESOL

Dès que vos têtes de tournesol sont mûres et avant que les oiseaux ne fassent des dégâts, faites-les sécher.

Pour cela couper la tige d'abord au ras de la tête puis en biseau à un mètre environ du sol. Piquez ensuite le centre de la tête, les graines vers le sol, sur la tige en biseau restée en place. Après quelques jours, égarez en froissant deux têtes l'une contre l'autre ou en les raclant sur une toile métallique tendue sur une caisse.

Passer la graine au tarare le jour même puis quelques jours après. Conservez les graines entre temps dans un local sec et aéré, en couches de 10 cm. que vous pelleterez fréquemment. Il ne faut jamais ensacher les graines avant le moment de la livraison au stockeur. — Service des oléagineux.

POUR EVITER DES DEGATS DANS VOS RECOLTES

Tant que vous avez eu des cultures de pommes de terre qui risquaient de subir des dommages par suite des attaques du doryphore vous avez traité vos pommes de terre aux arsenicaux.

De nombreux insectes, privés de leur nourriture par la dissection ou l'arrachage des pommes de terre, volent et il n'est pas rare d'en rencontrer sur les routes, les chemins et même dans les rues de nos grandes villes.

Ces insectes vont s'enterrer et sortiront en grand nombre l'année prochaine pour commettre des dégâts très importants sur vos cultures. Il faut détruire ces insectes par tous les moyens.

Dans les cultures tardives de pommes de terre faites un dernier traitement arsenical.

Dans les aubergines, un ramassage sérieux viendra à bout de ces parasites.

Avant d'arracher vos pommes de terre brûlez toutes les fanes.

Enfin, ramassez sur vos tomates, sur le tabac, les melons, les haricots, tous les insectes que vous trouverez et écrasez-les, cela vous évitera de les ramasser l'année prochaine.

Le Service de la Protection des végétaux compte sur la compréhension et l'intelligence de tous les cultivateurs sans exception pour appliquer ces mesures.

Sévère condamnation

Poursuivi devant le tribunal spécial de Limoges pour détention d'armes et activité antinationale, le jeune Marocain Ikrellé, 21 ans, ouvrier boulanger à Souillac (Lot), a été condamné à dix ans et cinq ans de travaux forcés avec confusion des deux peines.

A tous les apiculteurs du Lot

1° Nous répétons que la quantité de miel à livrer en vertu d'un engagement peut être divisée en deux : une partie au ravitaillement, l'autre partie à un organisme d'entraide : Croix-Rouge, Légion.

2° En dehors de cette obligation, nous informons à nouveau les apiculteurs qu'ils ont un intérêt majeur à nous faire connaître d'urgence toutes quantités de miel vendu, donné, expédié directement ou en faveur des prisonniers. Nous déclinons toute responsabilité individuelle des conséquences qui pourraient résulter de leur négligence à se conformer à ce dernier avis, dont l'objet est différent du premier et sur lequel nous ne pouvons pas mieux nous expliquer.

3° Il ne nous appartient pas d'intervenir en faveur de ceux qui nous écrivent n'avoir rien récolté et ne pouvant tenir leur engagement. Nous ne sommes pas des contrôleurs de récolte.

4° Il nous reste un peu de sucre pour nourrissement aux conditions précédemment exposées, contre engagement de livraison de miel.

5° Nous tenons à disposition des pots en fibre et des pots en verre, à prendre à Figeac, chez le délégué du Groupement. — Le Délégué.

UNE PROCLAMATION DU FUHRER au peuple allemand

(Dépêche O.F.I.).

Dans le discours radiodiffusé qu'il a adressé vendredi au peuple allemand, le Führer, parlant de l'effondrement de l'Italie, a évoqué les événements qui se sont déroulés lors de l'entrée en guerre de ce pays. Il a rappelé l'aide que le Reich n'a cessé d'apporter à son allié, notamment dans les Balkans, en 1941. Le Führer déclare que le Reich n'avait adopté cette attitude que parce qu'à la tête de l'Italie se trouvait Mussolini, le plus grand homme que le sol italien ait produit depuis le monde antique. Le coup d'état contre Mussolini, a dit le Führer, a été préparé de longue date et décidé lorsque Mussolini avait décidé de demander des pouvoirs plus étendus pour sévir contre certains milieux réactionnaires. Le Führer redit alors son amitié pour le Duce et déclare qu'en dépit du coup d'état, les forces allemandes avaient continué de faire leur devoir.

La trahison italienne a d'autant moins d'excuses qu'au moment où il signait l'armistice, le maréchal Badoglio déclarait au chargé d'affaires allemand qu'il ne trahirait jamais le Reich.

Nous savons poursuit le Führer que dans cette lutte sans pitié, celui qui succombera sera anéanti, aussi sommes-nous résolus à prendre toutes les mesures pour faire échec à l'adversaire. L'espoir des adversaires de l'Allemagne de provoquer dans le Reich un 25 juillet, repose sur une erreur fondamentale, tant en ce qui concerne ma position personnelle qu'en ce qui concerne l'attitude de mes collaborateurs, de mes maréchaux, généraux et amiraux.

Nous devons demeurer inflexibles, termine le Führer, sur la loi de l'honneur national rester fidèles à nos alliés et accomplir notre devoir. Seuls les peuples qui respectent cette loi sont assurés de cueillir les lauriers de la victoire.

CONTRE LES TERRORISTES Six terroristes arrêtés près d'Evreux...

Les gendarmes d'Evreux viennent de procéder à l'arrestation de six terroristes. Les perquisitions opérées aux domiciles de ceux-ci ont amené la découverte d'armes et de munitions, de matériel servant au sabotage des voies ferrées, ainsi que de nombreux tracts.

...et neuf dans la Corrèze

Dans la journée du 7 septembre, les forces de gendarmerie rassemblées en Corrèze ont procédé à l'arrestation de neuf individus parmi lesquels deux terroristes, qui opéraient dans la région de Brive.

Des parachutistes allemands délivrent M. Mussolini

Le G.O.G. du Führer a publié lundi le communiqué spécial suivant :

Des parachutistes allemands, des hommes du service de sûreté et des S.S. en armes, ont effectué dimanche un coup de main pour libérer le Duce, tenu en captivité par la clique des traîtres.

Le coup de main a réussi. Le Duce est en liberté et le projet du gouvernement Badoglio de livrer le Duce aux Anglo-Américains se trouve ainsi déjoué. — O.F.I. Havas.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche en soirée à 20 h. 45. Dimanche matinée à 14 h. 45 : CAVALLERIA RUSTICANA. Complément et Actualités.

L'aviation anglo-américaine bombarde Boulogne-sur-Mer et le Portel

La ville de Boulogne-sur-Mer, ainsi que la petite station balnéaire du Portel, ont été bombardées dans la journée de vendredi.

Au Portel, plus de 400 cadavres ont été retirés des décombres. D'autres n'ont pu être encore dégagés. Des secours ont été apportés par les organisations de défense passive de toute la région.

A Boulogne-sur-Mer, on déplore un certain nombre de victimes. — (O. F. I. Havas).

CORRESPONDANCE ET COLIS des travailleurs en Allemagne

Le Secrétariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne communique :

« De nombreuses réclamations nous sont parvenues au sujet de l'expédition des colis destinés à des ouvriers travaillant en Allemagne et dotés d'un numéro de secteur postal.

A la suite des négociations entreprises auprès de M. le Militärbefehlshaber in Frankreich, il nous a été précisé ce qui suit :

1) Pour les lettres. — Elles sont mises à la poste française qui en assure la transmission à la poste allemande d'une façon normale.

2) Pour les colis. — Ils doivent être remis à la Feldpost mais ne seront acceptés que s'ils sont munis d'une étiquette portant la mention suivante : Zulassungsmarke. Ces étiquettes sont distribuées aux ouvriers par leur unité.

Il est recommandé aux familles d'informer leurs ouvriers de cette procédure. — Le Délégué départemental du Commissariat général à la M.O.F.A.

En peu de mots...

● Après avoir brisé un carreau, des malfaiteurs se sont introduits dans la mairie de Bugat (Corrèze). Ils ont emporté une somme d'argent et des cartes de vêtements.

● Selon des informations non confirmées qui sont parvenues à Washington un groupe de l'armée argentine serait en train de renverser le gouvernement Ramirez. Ce dernier aurait été démis par le général Rawson.

● Après la prestation de serment des régents, le gouvernement bulgare est considéré comme démissionnaire. Les régents ont chargé M. Gadrovski, ministre de l'intérieur, d'assurer par intérim les fonctions de président du Conseil et de ministre des affaires étrangères.

● MM. Letellier et Tessier, cheminots, ont été décorés de la Légion d'honneur à titre posthume. Bien que mortellement blessés au cours d'une attaque aérienne, ils avaient eu le courage de fermer le régulateur et de serrer les freins de la machine qu'ils conduisaient donnant ainsi un bel exemple de conscience professionnelle.

● L'Indochine vient de mettre à la disposition de la municipalité d'Orléans, ville adoptée par la grande colonie française, une somme de 500.000 francs.

● Le Comité exécutif chinois a élu le maréchal Tchang Kai Chek, président de la République chinoise.

● Le Conseil municipal de Salon-de-Provence vient de voter l'adoption de la ville d'Yvetot (Seine-Inférieure). Le Conseil a voté un premier secours de 50.000 francs.

PALAIS DES FETES

Mercredi 15, jeudi 16, samedi 18 septembre, soirée 21 h. Dimanche 19, matinée 15 h., soirée 21 h., Fernandel dans : UN DE LA LEGION, avec un bon Complément. France Actualités.

DESTRUCTION DES NUISIBLES

Le Préfet du Lot communique : Aux termes de l'arrêté ministériel du 15 juillet 1943, nul ne peut se livrer à la destruction des animaux malfaisants ou nuisibles, dans les conditions fixées par les arrêtés réglementaires permanents sur la police de la chasse, s'il n'est porteur d'un permis de chasse valable pour la période en cours.

DEBLOCAGE ET COLLECTE DES PRUNES D'ENTE

A partir du 10 septembre 1943 et jusqu'au 1er novembre 1943 la circulation des prunes d'ente dans le département du Lot, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne est autorisée uniquement en faveur des ramasseurs dûment habilités pour procéder à la collecte de ces fruits.

Le collecteur sera tenu d'inscrire ses achats sur un carnet à souche de collecte à raison d'une seule opération par feuillet à double volant. Il indiquera d'une façon précise le nom et le domicile du producteur qui aura effectué la livraison.

Le premier volant sera remis au producteur qui devra conserver l'ensemble des volants correspondant à ses livraisons successives pour justifier de celles-ci.

A dater du 1er novembre 1943, les prunes d'ente seront à nouveau bloquées et tous les détenteurs de ces fruits, quelle que soit leur qualité, producteurs, etc., seront tenus d'effectuer avant le 5 de ce même mois, la déclaration des stocks en leur possession, au Délégué départemental du Comité central des fruits et légumes (Maison de l'Agriculture à Cahors).

LYCEE CLEMENT-MAROT La Directrice informe les familles qu'à partir du 15 septembre elle recevra tous les jours de 14 heures à 16 heures, sauf le dimanche et le lundi.

P.T.T. Par arrêté du 6 septembre 1943 M. Marcenach, contrôleur des P.T.T. à Cahors, est nommé receveur de 4e classe à Guéméné-sur-Scarf (Morbihan).

SPORTS

FOOT-BALL ASSOCIATION Stade Cadurcien 1 bat J.S. Cugnax 1 par 8 buts à 1

Le Stade cadurcien a ouvert la saison par une belle victoire. Recevant sur son terrain la J.S. de Cugnax, club de division d'honneur renommé, les locaux firent preuve, malgré la chaleur et l'absence de quelques titulaires d'une classe certaine. Bien servie par une ligne de demis active, l'attaque cadurcienne se mit en évidence, plus particulièrement Hesseling, l'avant centre qui à lui seul marqua 4 buts.

Etant donné les belles équipes qui sont appelées à évoluer sur le Stade Lucien-Desprats cette saison, cela permet d'augurer de magnifiques parties susceptibles de contenter les plus difficiles.

On ne peut que regretter que le public n'ait pas cru devoir assister en plus grand nombre à ce premier match. Il est vrai que de nombreuses excuses peuvent être présentées telles que la chaleur, les vendanges, etc...

RUGBY

En raison de la réunion des « Amis du rugby » qui a lieu mardi 14, la réunion de la commission de rugby est reportée au mercredi 15. Cette réunion aura lieu dans la petite salle du Café Tivoli à 20 h. 30.

DÉMÉNAGEMENTS. GARDE-MEUBLES P. NOYER 5, rue Jean-Caviolle - CAHORS

CAHORS

Catus Naissances. — Nous apprenons avec un vif plaisir l'heureuse arrivée au monde d'une superbe fillette chez les époux Ferrero, de Salvezou-Catus et celle d'un gros garçon chez les époux Goudeau, les sympathiques garagistes de Catus.

Soirée théâtrale. — D'ores et déjà nous pouvons annoncer que le dimanche 19 septembre les jeunes gens et les jeunes filles de Catus organisent sous la Halle une soirée théâtrale au bénéfice des prisonniers catusiens.

Acte de probité. — La jeune Simone Souques, âgée de 13 ans, fille de M. Souques, propriétaire au camp d'Auriol, trouva une assez forte somme d'argent. Elle s'empressa de la remettre à ses parents qui la déposèrent immédiatement à la mairie où elle est à la disposition de son propriétaire.

Cours complémentaire de jeunes filles. — Voici les résultats obtenus au cours de l'année scolaire 1942-1943: C.E.P.: Ghislaine Banières, Bernadette Esquieu, Suzanne Miodovnich.

Sténographie et dactylographie: caligraphie sténographique: Andrée Lacroix, bien; Jeanne Fédyzin, bien; Simone Coez, A.B.; Henriette Séval, A.B.; Jeannine Bley, A.B.

Rougeurs et boutons... comme les différents affections de la peau passagères ou durables sont efficacement combattus par les Sels Lorgan, dont le Chlorure de Magnésium exerce simultanément une action éliminatrice sur le foie et dépurative sur le sang.

LA LOTERIE NATIONALE si le petit oiseau avait gagné il aurait acheté... un appareil photographique!

LA HUTTE D'ACAJOU PAR GERMAINE ACREMANT N° 21

J'ai dit: « Peut-être! » Je ne veux pas forcer vos confidences... Comment? Vous sauriez... déjà! Oui, déjà! C'est lui qui vous a?... Non. Ce n'est pas lui!

DURAVEL

Carnet du jour. — M. et Mme Dusquet, M. et Mme Cax ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants Jacques et Josette. Figeac-Duravel, le 18 septembre 1943.

Saint-Vincent-Rive-d'Olt

Naissance. — M. et Mme Courtiol, institutrice aux Roques, viennent d'être les heureux papa et maman d'un beau garçon qui a été prénommé Claude.

Une agréable infusion du soir

Dans beaucoup de familles, on aime à prendre le soir une tasse de tisane Vichy-florée. Cet heureux mélange de plantes médicinales et de sel Vichy-Etat stimule doucement le foie, les reins, l'intestin, combat la constipation et favorise la digestion.

FIGEAC

P.T.T. — Mme Benoit, dame-commis des P.T.T. au bureau de Brive, est nommée au bureau de Figeac. Elle rejoint ainsi son mari, nommé il y a quelques mois, contrôleur des Contributions indirectes à Figeac.

Aux planteurs. — Les planteurs de tabac de l'arrondissement de Figeac sont informés que les états d'évaluation des indemnités à allouer aux planteurs sinistrés en 1942, resteront déposés à la sous-préfecture du 12 septembre au 12 octobre 1943.

Pour nos prisonniers. — A l'occasion du mariage de M. Cros, instituteur à Cardaillac, avec Mlle Castagné, institutrice, une quête faite au profit des prisonniers, a produit la somme de 963 francs. Félicitations et remerciements aux généreux donateurs.

Divers. — M. Prunet, facteur receveur est remplacé pendant son congé par une intérimaire, Mlle Lacarrière, du Bourg.

50 ans... Attention! Mauvais âge, pour l'homme comme pour la femme. On a des maux, des ennuis de toutes sortes.

Saint-Céré AU THEATRE MUNICIPAL Vendredi 17 septembre à 20 h. 45, au Théâtre Municipal, soirée de gala (LA TOSCA) avec le concours de M. Antonin Tharaud, du Capitole de Toulouse; M. André Gastaud, de l'Opéra de Nice; Mlle Germaine Mouchet, de l'Opéra d'Alger, et l'orchestre du Capitole sera conduit par le maître Lassus.

— Si vous le voulez, ma chérie, comme je saurais vous consoler! — N'oubliez pas la promesse que vous m'avez faite... — Oh! mais non, je ne l'oublie pas. C'est trop grave, une promesse comme celle-là! Jamais plus je ne vous dirai que je vous aime. Et, pourtant, c'est la vérité! Je vous aime comme un fou!

— Oh! mais non, je ne l'oublie pas. C'est trop grave, une promesse comme celle-là! Jamais plus je ne vous dirai que je vous aime. Et, pourtant, c'est la vérité! Je vous aime comme un fou! Si je commençais de vous le dire, je n'en finirai plus. J'ai juré de me taire, je me tairai. J'en mourrai peut-être, car on meurt d'amour contenu comme on meurt d'avoir trop de sang.

GOURDON

Ecole ménagère. — Nous apprenons avec plaisir qu'une école ménagère recevant des externes et des internes va s'ouvrir dès le premier octobre au Grand Couvent.

Les jeunes filles pourront ainsi recevoir sur place une formation complète qui leur est nécessaire pour bien remplir leur rôle social et familial.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès à l'âge de 70 ans de M. Bergougnot, cultivateur au village de la Gînésie.

Mariage. — Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. le vétérinaire Meton, de l'établissement hippique du Ségala avec Mlle Dajeau, institutrice à notre école des filles.

Martel Obsèques. — Samedi dernier 11 septembre à 10 heures ont eu lieu à Martel les obsèques de Mme Vve Lasoux, née Marie Tillet, décédée rue de Brive à l'âge de 79 ans. Nos condoléances à la famille.

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Constant, mère de M. André Constant, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Mme Constant avait coutume de venir passer ses vacances à Saint-Projet. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. André Constant, à tous les parents nos sincères condoléances.

SERVICE RAPIDE PARIS-CAHORS-PARIS EN 36 HEURES LIVRAISONS ET ENLEVEMENTS A DOMICILE RAPIDITE - SECURITE

VICHYBOL Laxatif doux LABOR. HELIN - CHATEAUXROUX - Visa N° 846. P. 4666

CREDITS SANS INTERETS jusqu'à concurrence de 100 pour 100 de la valeur du gage, grâce à la Coopérative Financière. A chaque famille « SA MAISON ».

PETITES ANNONCES

A vendre MACHINE A COUDRE Singer neuve; ACCORDION chro. Coop-Arm., 5 r., 120 b., 4 reg., état neuf, et 3 accordéons diatoniques. Rougier, avenue de Paris, Cahors.

A VENDRE: PETITE PROPRIETE 2 ha 1/2, gare 2 km., à 35 km. Cahors. Une MAISON 7 pièces, jardin 400 m², Beaulieu. Une PROPRIETE 4 ha, beaux bâtiments, Beaulieu. Une PROPRIETE 17 ha, petit château, Beaulieu.

AGRICULTEURS, plantez de BEAUX ARBRES, de BELLES VIGNES des Pépinières René Delbrel à Cuzorn (L.-et-G.), les plus belles de la région.

MENAGE professeurs, trois enfants, cherche femme de ménage toute la journée. DEHAN, chemin des Monges, Cahors (Visa N° 318).

A vendre LICENCE DE CORDONNIER avec matières premières. S'adresser au bureau du journal.

On demande APPRENTIS et APPRENTIES, rémunérés de suite, et personnel des deux sexes pour travail usine. S'adresser bureau du journal. Visa n° 327.

A vendre PONEY avec attelage, cause départ. S'adresser: Picquet à Pradines.

AVIS AUX ENTREPRENEURS SERVICE DU GENIE RURAL Commune de Cambayrac Appels d'offres pour les travaux de réfection du chemin rural de Capmas

ETUDE DE M° BOUYSSOU Jean-Léon Licencié en droit Notaire à Cahors (Lot)

Suivant contrat passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le douze août mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors le 20 août 1943, vol. 786, folio 56, case 312.

— La personne dont vous parlez ne s'est jamais posé la question... — Tousjours est-il que le prince, ayant fait le serment de ne plus jamais parler d'amour à la jeune fille, se trouva forcé d'employer la forme d'un apologue pour exprimer le désir, le désir fervent qu'il avait d'épouser la princesse... Delphine, que pensez-vous de mon histoire?

— Oh! princesse! — ...Qu'il avait aperçue et remarquée aussitôt. Ses yeux étaient bleus comme des fleurs de lin. Ses lèvres étaient rouges comme des coquelicots.

— Non, Delphine. J'ai bien réfléchi. Votre humilité est excessive. Vous n'avez pas deviné pourquoi je vous ai invitée à souper l'autre soir avec mes amis et pourquoi je vous ai offert, pour la circonstance, une robe comme en portent les jeunes filles de Lille?

— Pourquoi était-ce? — Pour une expérience. Je voulais voir comment vous apparaîtriez plus tard quand vous serez ma femme... (A suivre)